

INTERVIEW DE SERGE M A L L E T

Sur son livre : LA NOUVELLE CLASSE OUVRIERE".

I. Préambule.

Il n'est pas ici question de commenter le livre de S. MALLET ; ni même d'en faire une "analyse critique". Je me limiterai à reproduire les traits les plus caractéristiques (très souvent sujets à débats) défendus par MALLET dans une "interview" que je lui ai proposé. A la lecture de cette NOUVELLE publication (Serge MALLET / La nouvelle Classe Ouvrière / éd : Seuil-Politique /) bon nombre de questions se posent ; souvent mal interprétées, faussées, ou mal situées par rapport au contexte des luttes ouvrières (où le mot "autogestion" n'apparaissait pas) en 1958/1960. Il est en effet très important de voir cet ouvrage en tant que réédition (la première en 1963). Les mots d'ordre de gestion dans l'entreprise, d'action des syndicats décrits par MALLET au travers d'enquêtes faites à la "Caltex", et à la "Thomson-Houston", bien que précédents de la lutte révolutionnaire pour le contrôle ouvrier (depuis 1968 notamment) pour voir leur "juste" valeur doivent être repensés en leur époque bien déterminée. Depuis le dernier congrès de Dijon, et plus précisément le dernier Conseil National du PSU, priorité fut donnée au secteur Entreprise (du point de vue du travail militant). Il est donc important pour les militants qui se réclament en lutte auprès de la classe ouvrière ou dans celle-ci, de voir en quoi la lutte qualitative (sans négliger les revendications quantitatives) ouvre de plus vastes possibilités et plus fatales de voir le Capitalisme s'effondrer. Les mots d'ordre de contrôle ouvrier dans l'entreprise en sont un premier pas. MALLET en a tracé quelques perspectives en 1960 ; en quoi sont-elles dépassées, ou en quoi pouvons-nous les dépasser tout en les remerciant d'avoir eu lieu ?

". - "FACE A FACE".

Question : Sur le titre de Nouvelles Classe Ouvrière, en quoi assistons-nous à une nouvelle classe ouvrière ?
Est-ce éliminer le Prolétariat de type "Classique" ?
Ne vaudrait-il pas mieux parler de Nouvelles couches ouvrières ?

S. MALLET : "Je crois qu'il faut répondre à deux objectifs, à deux questions qui se posaient en 1960-1963 dans l'ensemble des milieux syndicaux, politiques et sociologiques. Nouvelle Classe Ouvrière ; d'abord pour affirmer que les travailleurs des industries de pointe (notamment les catégories de techniciens) appartenaient en fait objectivement à la classe ouvrière. (Ils étaient classés, à l'époque, dans une vague catégorie de "couche moyenne salariée"). Dans la première édition de mon livre, en 1963, j'insistais sur la définition des critères de la classe ouvrière. Du point de vue MARXISTE, le seul critère que l'on puisse retenir uniformément pour caractériser la classe ouvrière est la situation de

.../...

celle-ci dans les rapports de production et le fait que ces rapports sont producteurs de plus-value que toutes les considérations portant sur le niveau de revenus, le mode de vie, etc,... sont des considérations de caractère secondaire, conjoncturel, historiquement changeant. Contrairement aux dires des sociologues officiels en 1960-1963, je voulais affirmer que les nouvelles couches de la classe ouvrière appartenaient bel et bien à la Classe Ouvrière."

"- Maintenant, pourquoi nouvelle ?"

"Il est évident que la nouvelle classe ouvrière présente une série de caractéristiques sociologiques différente de celle de la classe ouvrière traditionnelle".

"A la fois : a) le titre classe ouvrière se rapporte à une définition qui serait principalement de caractère ECONOMIQUE (fondé sur les rapports de production)

b) le titre Nouvelle classe ouvrière se rapporte à une définition SOCIOLOGIQUE par rapport aux descriptions qui étaient faites de la classe ouvrière jusque là."

"Pour moi, il ne fait pas l'ombre d'un doute que les travailleurs de l'industrie avancée sont incontestablement fraction de la classe ouvrière. Mais je pense qu'ILS SERONT AMENES A PREFIGURER CE QUE SERA LA CLASSE OUVRIERE D'ICI 25 OU 50 ANS."

Question : Beaucoup pensent ce livre vieilli. Pourquoi ? Comment ?
Qu'en penses-tu ?

S. MALLET : I. - "Pour répondre à ceux qui disent que cette Nouvelle Classe Ouvrière est réformiste, intégrée dans la société de consommation, et sans conscience de classe, etc,... je dirais : Si la conscience de classe prenait, chez les travailleurs des industries avancées, des formes différentes de celles qu'elle prenait chez les travailleurs des industries traditionnelles (en ce sens notamment, qu'effectivement la conscience de classe n'était pas fondée sur le sentiment de misère, chômage, brimades ...), il n'en est pas moins vrai qu'elle prenait des virtualités révolutionnaires.

2. - "En quoi mes études ont-elles vieilli"

"je ne pouvais pas, en tant que scientifique objectif, faire dire (1962) à ces travailleurs des industries de pointe qu'ils feraient le mouvement de Mai. (Ils l'ont fait, et en ont été le fer de lance). Je ne pouvais pas le leur faire dire, tout comme personne ne l'aurait pu à l'époque. Et je dois dire que la majeure partie des organisations d'extrême-gauche à ce moment-là, formulait par rapport au devenir de la nouvelle classe ouvrière un point de vue tout à fait pessimiste, rejoignant ainsi les thèses soutenues par MARCUSE (selon lesquelles la classe ouvrière des industries d'avant-garde était effectivement une classe ouvrière vouée au réformisme, etc..). Je trouve quelque peu paradoxal que ces camarades qui "ne faisaient que gémir" sur le réformisme de cette nouvelle classe ouvrière, trouvent maintenant vieilli le fait que je montrais qu'elle avait des virtualités révolutionnaires.

3. - "Si l'on me demande maintenant : étaient-ils révolutionnaires ? je mentirais. Ils ne l'étaient pas encore. J'aurais simplement pu dire qu'ils avaient montré des virtualités objectives, qui se sont transformées en réalité quelques années plus tard."

"C'est à la fois en ce sens, que bien sûr mes études ont vieilli ; mais c'est aussi en ce sens que (comme il a été reconnu par la majeure partie des observateurs étrangers) finalement c'est seulement dans mes ouvrages - et dans ceux d'André GORZ - que l'on peut avoir quelque chose qui annonce le mouvement de Mai et non pas dans ce qui s'écrivait "où l'on voulait asseoir le mouvement de masse sur les catégories les plus pauvres et les plus défavorisées de la classe ouvrière"."

Question : Tu as parlé de luttes qualitatives entraînant une riposte des masses ouvrières face au patronat et mettant en cause ce dernier "au pied du mur".
- Tu as noté l'idée d'une gestion ouvrière au travers d'un appareil syndical. Ne penses-tu pas qu'ainsi le syndicat puisse avoir un rôle de participation si ce n'est de "cogestion" avec l'appareil patronal (et ce serait alors nettement réformiste) ?
- le fait que les revendications de contrôle ouvrier soient représentées dans une entreprise par le biais d'une centrale syndicale ; ne crois-tu pas que ces mots d'ordre se voient diminués de leur portée révolutionnaire (par l'existence même de cet appareil syndical) et ne débouche ainsi sur des objectifs véritablement politiques ?

S. MALLET I. - "Je n'aime pas du tout ce terme de co-gestion. J'ai parlé de revendications gestionnaires. Il faut bien voir qu'en 1960 les mots d'ordre de contrôle ouvrier n'étaient pas nets aux yeux de tous les travailleurs. Ceux-ci à ce moment-là formulaient les thèmes de leur action revendicatrice au niveau d'une prise de conscience réellement limitée ; par conséquent ils ne formulaient pas de façon claire ni le mot d'ordre d'autogestion (il n'apparaîtra qu'en Mai 68) ni le mot de cogestion, ni l'un ni l'autre, ni même ceux du véritable contrôle ouvrier. Sans avoir pour autant d'idées véritablement exactes de ce que saurait être le contrôle ouvrier dans l'entreprise, au lieu d'avoir des revendications portant uniquement sur l'ensemble des salaires, (acceptant de fait l'ensemble du système) nous avons là des revendications de type politique, tendant à mettre en question la gestion de l'entreprise et LA FACON DONT ELLE EST GEREE, c'est-à-dire METTANT EN CAUSE L' AUTORITE DU CHEF D'ENTREPRISE FT LE CAPITALISTE SUR LA GESTION."

2. - "A propos du syndicalisme, il faut distinguer :

"Je parle d'un syndicalisme d'un type nouveau se développant sur la base de ces revendications gestionnaires. Il est évident que le syndicalisme tel qu'il apparaît actuellement, s'il prend en charge "ces revendications gestionnaires" il débouche sur L'INTEGRATION. Mais toute la portée du livre sur la critique du syndicalisme et LA PARTICIPATION CONFLICTUELLE démontre précisément que ce syndicalisme-là (dans lequel je place la CGT) NE PEUT ASSUMER DE FACON REVOLUTIONNAIRE CES REVENDICATIONS PRECISES.

"- Est-ce que nous pouvons décider définitivement que parce que le syndicalisme occidental à jusqu'alors pris des traits de "revendications rentrant dans les plans du capital, quantitatives et uniquement" il ne soit pas possible de les dépasser ? Nous pouvons cependant affirmer qu'il n'y a pas toujours eu ces caractéristiques (le syndicalisme d'avant 1914 est un syndicalisme révolutionnaire qui se battait pour la gestion de l'appareil de production par les producteurs eux-mêmes et qui revendiquait pour les syndicats la gestion de la production."

"Le syndicalisme a bien débuté ainsi. C'est par une déviation du rôle du syndicalisme que ce dernier a été amené à ne plus "faire qu'effectivement l'administration des salaires". Pour finir je dirais qu'il n'est pas sûr du tout que le syndicalisme dans la société socialiste soit condamné à n'assurer que les tâches de "défense de salaire", le syndicat révolutionnaire peut très bien être "l'organisme qui assurera l'autogestion".

Question : Que penses-tu des deux schémas suivants ?

a. - lutte quantitative

récupération par le syndicat des Concessions du Capital. Apparemment, le grand Capital Recule.

Très vite il récupère ses Concessions.

Grève pour augmentation des Salaires ...

Lutte quantitative.

Etc,.....

b. - lutte qualitative

(sans toutefois négliger, en temps opportun, certains aspects de la lutte quantitative).

Lutte ouvrière (au travers ou non d'un syndicat révolutionnaire)

gestion ouvrière - autogestion - contrôle ouvrier (ouverture des livres de comptes ...)

Le patronat recule sur son flanc.

Lutte ouvrière

à un certain moment, le capital ne peut plus reculer, et doit faire front. Ce qui a pour avantage, pour les ouvriers de l'entreprise d'avoir une expérience de lutte effective et de mettre de fait le patron "au pied du mur", c'est-à-dire de poser carrément et uniformément les problèmes du POUVOIR OUVRIER (et les conséquences évidentes...)

Je pense que le schéma (n° 2) se dessine plus vite et mieux dans la nouvelle classe ouvrière ?

Serge MALLET" : Je suis évidemment partisan du schéma B. Pour les mots d'ordre directs de Contrôle ouvrier, notamment d'ouverture et de lecture des livres de comptes, il est évidemment plus facile de les mettre en pratique dans les "industries avancées" où tous les travailleurs ont une connaissance réelle et plus grande du mécanisme de production. Lorsqu'on me reproche "d'abandonner les industries marginales", je dirai : pas du tout ! je ne fais que constater qu'effectivement la force d'AVANT-GARDE du mouvement ouvrier se trouve aujourd'hui dans les secteurs de la C.O. qui sont liés au développement les plus avancés des forces productives. Et là je dis que je me "situe dans l'Orthodoxie marxiste la plus complète" (parce que, si MARX avait résonné autrement, il aurait cherché à organiser les ouvriers agricoles de "Poméranie" et ne se serait jamais soucié d'organiser la C.O. la plus avancée de son époque."

"Tout le problème actuel est le souci des travailleurs à imposer "ces" mots d'ordres d'action ouvrière. Il est évident que la démarche de dire : "cette entreprise est, devrait être à nous" est difficilement perçue par les OS I - OS 2. Le travail d'information reste à faire !

.../...

Question : Il est notamment connu que dans bien des entreprises, et surtout dans celles où le travail est très "évolué" ; se pose le problème de "l'enseignement, l'avancement maison". Est-ce que la gestion de l'entreprise par les travailleurs ne peut-être détournée par des horizons "bassement intéressés"?

Serge MALLET : "Bien sûr que si ! Mais je souligne le caractère ambigu de cette participation".

On peut considérer :

- A. d'un côté, l'entreprise attache ses travailleurs à la "maison".
- B. de l'autre, se dégage aussi un concept qui amène, piétinement, le travailleur, à VOULOIR SURVEILLER LA GESTION et la contrôler. (son avenir individuel (et collectif) dépend de cette même entreprise".

Une dernière question : Je cite : (enquête : la Caltex...p. 143 °I)
" Par contre, à travers l'utilisation faite par les syndicats ouvriers des quelques éléments de contrôle qu'ils ont acquis sur la gestion et plus encore des moyens de pression que leur donnent les rapports de production eux-mêmes, on voit se dessiner l'esquisse d'une nouvelle forme de lutte ouvrière tendant à élargir de jour en jour la participation effective du prolétariat et de ses organisations à la gestion de l'appareil économique lui-même, à faire éclater DE L'INTERIEUR les contradictions qui naissent en permanence de la structure juridique des rapports de production et de leur caractères social"

A propos du problème de faire éclater de l'intérieur, ces contradictions...
ne peut-on les élargir à l'extérieur ?

Serge MALLET : "Oui, mais je te rappelle que "la CALTEX" a été écrite en 1959. Il faut bien se resituer en ce temps".

"Pour terminer, je te remémorerai la "polémique" avec MARCUSE à Kortchula. Plus tard, MARCUSE reconnaîtra ses tords et la "'justesse" de mes propos. Mai 68 n'a été possible que par ce très long travail effectué dans les secteurs avancés des entreprises d'"automation".

" => Ce n'est pas un hasard si Mai 68 a éclaté dans ces secteurs de la Classe Ouvrière (ex : Sud-Aviation - Dassault - Renault - Flins....)"

(Problèmes du Socialisme

Brochure interne des étudiants du PSU.
N° 2. Février 1970)